



Braine-le-Comte

ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 30 juin 2025 à 19H30

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA,
Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe
LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore
DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Angélique MAUCQ,

Objet n° 39 - Question orale de Madame la Conseillère Agnès LUBUKAYI MUAMBA relative au suivi de la Motion en faveur de la paix et de la solidarité avec la RDC.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Agnès LUBUKAYI MUAMBA relative au suivi de la Motion en faveur de la paix et de la solidarité avec la RDC.

Monsieur le député Bourgmestre, Madame la Présidente du CPAS,
Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers Communaux,
Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs du public,

Ce 30 juin, jour de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, est l'occasion de revenir sur un acte fort posé par notre Conseil : le vote à l'unanimité, le 27 mai 2024, d'une Motion en faveur de la paix et de la solidarité avec la RDC. Je tiens à en remercier l'ensemble des membres du Conseil communal. Depuis lors, plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées, et un collectif de la diaspora congolaise unie s'est structuré à partir de cette dynamique. Cependant, pour que cette Motion vive réellement dans notre ville, il est essentiel que la population soit davantage informée, impliquée et outillée.

Voici mes questions :

1) Que compte mettre concrètement en place la commune pour permettre cette appropriation citoyenne de la Motion et encourager la participation active au vivre ensemble et à la solidarité internationale ?

2) l'article 4 de la Motion, engage le Conseil communal à intégrer la coopération avec la RDC dans la prochaine déclaration de politique communale 2024–2030. Où en sommes-nous concrètement à ce sujet ?

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question

Merci, Madame la Conseillère, pour votre question. Cette question permet de rappeler que, malheureusement, encore aujourd'hui, de nombreux conflits continuent de frapper plusieurs régions du monde, causant morts, souffrances et atrocités. L'accord de paix entre la RDC et le RWANDA signé le 27 juin constitue, à cet égard, une étape importante que nous saluons, et nous espérons qu'il mènera rapidement à une véritable désescalade de la violence.

Comme l'a rappelé notre Député Bourgmestre dans son intervention en début de conseil, Braine-le-Comte est une ville ouverte, accueillante et tolérante. Nous avons d'ailleurs pu en avoir une belle démonstration ce samedi, lors du festival gospel organisé sur le plateau de la gare. La Ville est fière de soutenir ce type d'initiatives qui renforcent le vivre-ensemble et le dialogue interculturel.

Au sujet de la Motion, je vous confirme qu'elle a bien été transmise aux autorités régionales, fédérales et européennes. Elle a aussi nourri certaines réflexions internes sur la manière dont la solidarité internationale peut se traduire concrètement dans nos actions locales, en particulier en matière de sensibilisation ou de soutien aux familles issues de la diversité.

En mars dernier, votre note de propositions a bien été reçue. Elle s'inscrit dans un cadre que nous soutenons pleinement, mais que nous devons aussi adapter aux réalités de terrain et aux compétences spécifiques de la commune. Il est utile de rappeler que notre marge de manœuvre en matière de coopération internationale demeure institutionnellement limitée.

Cela étant dit, nous sommes ouverts à des initiatives structurantes, symboliques et pédagogiques, comme celle du Train Elikya de l'Espoir, portée par l'ASBL Petit Pas et le Collectif de la Diaspora Congolaise Unie. Cette dynamique, à la fois ancrée dans l'action et tournée vers la sensibilisation, rejoint les valeurs de notre ville. Des premiers contacts ont été établis, et nous analysons actuellement de quelle manière Braine-le-Comte pourrait s'associer à cette mobilisation positive.

S'agissant plus spécifiquement de l'article 4 de la Motion, qui engage le Conseil communal à intégrer la coopération avec la RDC dans la prochaine Déclaration de politique communale 2024–2030, je vous confirme que la Déclaration de politique communale adoptée en janvier dernier mentionne bien que la coopération internationale restera également au cœur de notre action.

J'accuse par ailleurs bonne réception de votre mail de ce jour (13h50) intitulé « Transmission du projet Braine-le-Comte en action » en ce 65ème anniversaire de l'indépendance de la république démocratique du Congo.

Je vous remercie encore pour votre vigilance, votre engagement constant, et votre volonté de faire vivre cette dynamique de solidarité dans notre ville.

Madame la Conseillère Agnès LUBUKAYI MUAMBA réplique

Je tiens à vous remercier pour la possibilité qui m'a été donnée de poser ma question.

C'est vrai que je pense que nous allons dans la bonne direction, même si je ne suis pas totalement satisfaite.

Je souhaite toutefois insister sur l'importance de l'outil "*les motions*", un instrument précieux car il permet de porter des causes souvent invisibles.

Je salue également les avancées diplomatiques des États-Unis et de l'Europe.

En ce jour symbolique du 65e anniversaire, nous lançons le "Train de la Paix" (*Train Edika*).

Vous avez voté à l'unanimité, ce dont je me réjouis. Je vous invite maintenant à concrétiser cet engagement en achetant le *cookie de la paix*, car ce geste soutient à la fois le commerce local et la cause défendue.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE